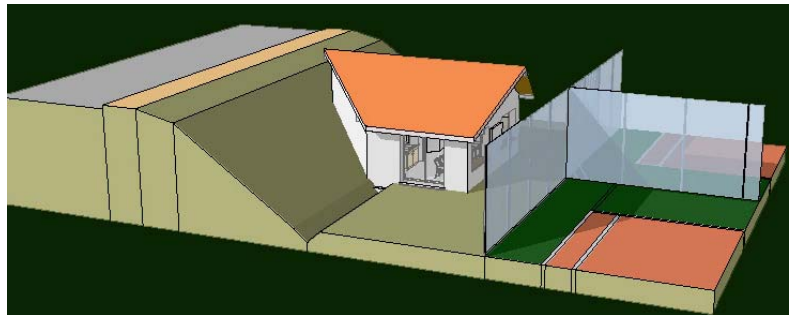


**PERMIS DE CONSTRUIRE  
ET CLUB-HOUSE**



Après la controverse sur la gestion de l'eau, la désinformation visant à dénigrer le travail de l'équipe municipale en place n'a pas cessé et continue même de plus belle.

Face à cette situation, nous n'avons pas jugé utile ou nécessaire :

- de répondre aux propos contradictoires et confus nous reprochant, un jour, de ne pas dépenser assez et, quelques temps après, de dépenser trop,
- d'épiloguer sur le fait que les élus feraient trop de projets l'année des élections (et rien, paraît-il, pendant le reste du mandat !),
- de commenter des analyses budgétaires traduisant, de toute évidence, une ignorance des mécanismes ou modes de présentation des budgets communaux et confondant les problématiques d'investissement et de fonctionnement,
- d'engager une polémique sur l'art de rue : tous les maires savent que c'est un problème difficile et qu'on ne s'en débarrasse pas avec des oukases péremptoires et quelques pots de peinture.

Non. Ce n'était pas nécessaire car ces sujets n'engagent ni la sécurité de la commune, ni la réputation des élus. Chaque citoyen peut juger comme bon lui semble.

Il n'en est pas de même de la dernière attaque qui est de nature à semer le trouble dans l'esprit de citoyens peu au fait des problématiques d'urbanisme et qui peuvent se poser des questions. Et, cette fois, l'intégrité des élus est en cause.

Car ils sont accusés de construire le club-house du tennis sans permis de construire.

Et la méthode utilisée est toujours la même : partir d'un élément qui est vrai, pour en tirer une conclusion qui, elle, n'est pas vraie.

## EXPLICATION

1) L'élément exact est que le permis de construire n'est pas encore signé : il ne manque que la conformité "accessibilité" dont la commission a été décalée. Notre maître d'œuvre, pour ne pas perdre de temps, a tiré les réseaux (eau, assainissement, EDF) et réalisé les travaux de préparation visant à étancher le fossé et le secteur qui est particulièrement humide.

Il a ensuite été décidé, pour ne pas enfreindre la loi, de temporiser et d'attendre sagement le seul avis qui fait encore défaut : celui de la commission d'accessibilité.

2) Par contre, il est mensonger de dire que la municipalité construit ce club-house sans permis de construire puisque l'opération a été arrêtée dès que les travaux de préparation ont été terminés, ce qui explique l'immobilisation, depuis près de 15 jours, du chantier.

Rappelons, en outre, que l'explication avait été donnée dans le dernier bulletin municipal du 17 février

Pour résumer, et afin que les choses soient bien claires : il n'a jamais été question de construire ce bâtiment sans permis de construire.

## COMMENTAIRE

Le procédé utilisé est toujours le même : on part d'un élément vrai mais on en tire (ou suggère) une conclusion qui, elle, est complètement erronée et n'a pour seule intention que de déconsidérer les élus.

Ainsi, pour le club-house on s'appuie sur le fait que le permis n'ait pas été signé pour laisser croire que les travaux vont être faits sans attendre ce permis : ce qui est faux.

On peut se poser quelques questions sur les motivations d'une telle démarche et la méthode utilisée.

- S'agit-il d'un intérêt soudain pour la chose publique ou d'un intérêt tout autre ?
- Pourquoi, plutôt que d'utiliser la délation et crier au loup, ne pas s'adresser tout simplement en mairie pour demander la raison de la suspension du chantier ? Un certain nombre d'habitants ont posé la question et ont parfaitement compris la réponse qui leur a été faite.
- Pourquoi suspecter les élus (dont on ne sait même pas s'ils sont à nouveau candidats) de précipitation électorale alors que leur seul souci (dans l'intérêt de l'association) était de ne pas perdre de temps pour un chantier qui, de toutes manières n'était pas prévu se terminer avant la fin avril ? C'est avoir une piètre opinion de ce qu'est la fonction d'élu.

Après des photos de tags, de jeux d'enfants vieillissants, de délibérations, d'un paleron de bœuf, ou des travaux de préparation du club-house, peut-être aurons nous bientôt droit à des photos choisies de rues en mauvais état (elles ne sont pas encore toutes refaites), de murs en pierre dégradés, d'un des 3 quartiers restant encore à réhabiliter ...

Peut-être aurons nous droit aussi aux sempiternelles allusions sur les indemnités des élus, sur la maison de retraite, sur les VVF ou Alpstyl, sur le déneigement, sur le fleurissement, sur le service minimum, sur le manque de dynamisme de la commune, sur l'incompétence des élus ...

Rien qui ne fasse avancer les choses mais qui sont de grands classiques destinés à distraire les citoyens des réalités quand on n'a rien de plus sérieux à dire.

***Cordialement.  
L'équipe municipale***

## EPILOGUE (DERNIERE MINUTE)

Nous venons d'apprendre ce mercredi :

- que la commission d'accessibilité a émis un avis favorable,
- que l'accord du permis de construire partait à la signature de notre service instructeur (la DDE),
- que le document nous parviendrait lundi, nous permettant ainsi de commencer les travaux.

Une conclusion heureuse et prévisible qui ne méritait pas telle " tempête dans un verre d'eau " .